

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame
Roxanne Meyer Keller
Présidente du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Reçu le 3 MAI 2016
Scanné le _____

Réf. : PM/15020065

Lausanne, le 27 avril 2016

(11_PET_078) Pétition demandant que les assesseurs de la CDAP puissent œuvrer après 65 ans (ndlr : déposée par M. Raymond Durussel, ancien député et ancien assesseur de la CDAP)

Madame la Présidente,

Nous portons à votre connaissance que la pétition déposée par M. Raymond Durussel, qui figure dans les objets en suspens, a été traitée par le Grand Conseil le 12 novembre 2013 par le biais d'une révision de la loi d'organisation judiciaire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

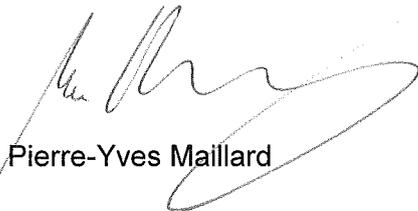
L'article 23 a été modifié. Il permet désormais aux assesseurs de siéger jusqu'à l'âge de 70 ans. Il a donc été donné une suite favorable à la pétition et le régime mis en place donne satisfaction.

Nous vous proposons dès lors de considérer cette pétition comme traitée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, et dans l'attente de votre décision, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- SG DIS